



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE  
DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 17 janvier 2019  
N°970

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Appel à manifestation d'intérêt « French Tech Seed » Annonce des lauréats

**Frédérique Vidal**, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, et **Guillaume Boudy**, secrétaire général pour l'investissement, ont annoncé les 18 premiers lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « French Tech Seed » lors d'un déplacement à la SATT Paris-Saclay.

Le 21 juin 2018, le Premier ministre, Edouard Philippe, annonçait le fonds d'investissement « French Tech Seed » doté de 400 M€ issus du Programme d'investissement d'avenir intégré au Grand plan d'investissement et opéré par Bpifrance pour le compte de l'Etat. Lancé le 18 juillet 2018 par Bruno Le Maire et Frédérique Vidal, ce fonds a vocation à soutenir les start-ups technologiques en phase de post-maturation, notamment des start-ups de la deep tech et de moins de 3 ans.

L'originalité du fonds French Tech Seed repose sur un mécanisme de prescripteurs labellisés et un effet de levier sur l'investissement privé. Ces prescripteurs garantiront le caractère technologique et les investisseurs privés le potentiel de développement de l'entreprise. Les entreprises dont la technologie est validée par les prescripteurs et qui bénéficient d'investissements privés pourront ainsi se voir accorder un financement en obligations convertibles par Bpifrance pouvant aller jusqu'à deux tiers du tour de table.

Cet AMI a permis de mobiliser les organismes en charge sur les territoires de l'incubation et de la valorisation au service du transfert de technologies et de la création d'entreprises.

Les 18 structures lauréates de cette première vague ont su répondre à quatre critères :

- le potentiel à proposer des projets de création d'entreprise innovante à forte intensité technologique ;
- la garantie du caractère innovant et technologique des projets ;
- la garantie d'un suivi et d'un accompagnement de l'entreprise dans ses dimensions stratégique, de développement commercial et de financement ;
- la capacité à mobiliser l'écosystème de financements privés.

Conscient de l'importance stratégique de la Deep Tech pour la croissance et pour l'emploi, la France se dote ainsi d'un outil capable de mobiliser l'investissement au service de ces start-up et de financer le pré-amorçage à grande échelle.

#### Contacts presse :

Cabinet de Frédérique Vidal : 01 55 55 84 24 [secretariat.communication@recherche.gouv.fr](mailto:secretariat.communication@recherche.gouv.fr)  
Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 [presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr)



## Les 18 lauréats de la 1<sup>ère</sup> vague

NOM DE LA CANDIDATURE	CHEF DE FILE (si consortium)	PERIMETRE GEOGRAPHIQUE
COMUE	Normandie Université	Normandie
French Space	CNES	National
French Tech Seed Hauts de France	GIE Eurasanté	Hauts de France
Poussalys	Satt Pulsalys	Auvergne Rhône-Alpes
PSL Tech Seed	Paris Science Lettres - Quartier Latin	Île-de-France
Sequoia	Satt IDF Innov	Île-de-France
Ecosystème innovation ville durable	Cap Digital	Paris
ICM		Paris
Fonds French Tech Seed	Incubateur PACA Est	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Human Health Startup Factory	INSERM	National
Occitanie French Seed	Satt AxIR	Occitanie
Satt Conectus Alsace	Satt Conectus	Grand Est
Satt Linksium		Auvergne Rhône-Alpes
Satt Lutech	Satt Lutech	Île-de-France
French Tech Seed Paris Saclay	SATT Paris Saclay	Paris
FTS Corse Provence	SATT Sud Est	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Quattrocento		National
Technofounders		National